



Version 2020- Edition du 01/09/2020

OFFICIEL C DE NATATION COURSE EXAMEN PRATIQUE

- Remplissez soigneusement le cadre ci-dessous, en LETTRES MAJUSCULES
ou en entourant la sélection .

CANDIDAT		
NOM:	PRENOM:.....	SEXE: M / F
CLUB:.....		
N° de LICENCE DE LA SAISON EN COURS I.U.F. :		
LIGUE REGIONALE : DES PAYS DE LA LOIRE		
COMITE DEPARTEMENTAL: DE LOIRE-ATLANTIQUE		
DATE DE L'EXAMEN.: LIEU.:		

Pour mémoire, extrait de la circulaire :

Il devra y avoir au moins deux chronométreurs officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel (cf: cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronométreurs).
Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100ème de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir :

- plus de 10 écarts de temps supérieurs ou égaux à 16/100ème,
- ou plus de 2 d'écarts de temps de 40/100ème

Les écarts de temps compris entre 0 à 15/100ème ne sont pas comptabilisés.

Exemple 1 : 10 écarts de 16 à 19/100 → le candidat est admis

Exemple 2 : 7 écarts de 16 à 19/100 et 3 écarts de 20 à 29/100 → le candidat est admis

Exemple 3 : 7 écarts de 16 à 19/100 et 2 écarts de 20 à 29/100 et 1 écart de 30 à 39/100 → le candidat est admis

Chronométreur N°1	Chronométreur N°2	RESULTAT
NOM:	NOM:	Entourer la mention correspondante : ADMIS (e) / AJOURNE (e) SIGNATURE
PRENOM:	PRENOM:	
SIGNATURE:	SIGNATURE:	
Confirme que toutes les épreuves chronométrées par le candidat sont prises en compte	Confirme que toutes les épreuves chronométrées par le candidat sont prises en compte	

STYLE ET DISTANCE	No	TEMPS DU CANDIDAT	TEMPS OFFICIEL LIGNE	ECART/ OBSERVATION
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			